



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 39 - MAI 2013**

# SOMMAIRE

## **Centre Hospitalier**

Décision - Décision délégation de signature N ° 2013-19 Mademoiselle Anne GIBELIN

- Adjoint des cadres hospitaliers au sein de la Direction des Droits du patients, Affaires juridiques et Assurances

..... 1



**DECISION N°2013-19  
PORTANT MANDAT DE REPRESENTATION EN JUSTICE**

**Philippe DOMY**  
Directeur Général

**Rodolphe BOURRET**  
Directeur Général Adjoint

**Le Directeur Général**

- VU le Code de la Santé Publique et notamment son article D6143-33
- VU le décret n°2011-660 du 14 juin 2011 portant statut particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,
- VU le décret du 10 janvier 2011 portant nomination de Monsieur Philippe DOMY, en qualité de Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier (Hérault),

**DECIDE**

**Article 1** – Mandat est donné à Mademoiselle Anne GIBELIN, Adjoint des Cadres Hospitaliers au sein de la Direction des Droits du Patient, Affaires juridiques et Assurances, chargée de la gestion des dossiers relatifs à la responsabilité civile hospitalière du CHRU, à l'effet de représenter le Directeur Général devant l'ensemble des juridictions tant de l'ordre administratif que judiciaire, ainsi que devant les Commissions Régionales de Conciliation et d'Indemnisation.

**Article 2** – La présente décision prend effet à partir de la publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Fait à Montpellier, le 10 mai 2013

Le Directeur Général,

  
Philippe DOMY

